

Association Française de Sociologie
Réseau thématique 28
Recherches en sciences sociales sur la sexualité

Responsables :

Michel Bozon (INED), Alain Giami (Inserm)

Appel à communication pour le Congrès AFS – 2011

Changements, innovations et résistances aux changements dans le domaine de la sexualité

En quoi la sexualité change t-elle ou peut être l'objet d'innovations et de création ?

Le symposium vise à identifier les forces sociales, les groupes, les individus, les institutions qui œuvrent en faveur de changements (et de quels changements) et ceux qui s'y opposent, y résistent, parfois au nom des mêmes arguments et des mêmes valeurs. En ce sens, l'analyse des changements et des innovations reste indissociable de l'analyse des résistances à ces mêmes changements.

Deux types de changements peuvent être considérés.

Au plan des scénarios culturels, des normes, de l'organisation collective et du contexte de la sexualité, des mouvements et renouvellements se produisent, qu'on interprète souvent comme portés par des aspirations à l'émancipation, au développement du bien-être et de la santé, à l'égalité entre les sexes et entre les sexualités, mais aussi éventuellement à la responsabilité ou au souci de soi et des autres. A côté des mouvements perçus comme progressistes, on peut aussi identifier d'autres mouvements dont la signification est plus complexe à décrypter, tels que les innovations médicales et pharmaceutiques (dans le champ de la prévention du VIH et des troubles sexuels), les mobilisations morales (pour la protection de la jeunesse, par exemple), ou le renouveau de la droite chrétienne aux Etats-Unis qui est fondé sur une politique sexuelle, par exemple.

Au plan individuel, les sujets perçoivent des changements ou des tournants biographiques dans leur existence, en particulier lorsqu'ils vivent des expériences qui contredisent la manière dont ils ont été initialement socialisés à la sexualité. On observe ainsi des évolutions contradictoires des expériences de la sexualité avec d'un côté les pressions à évaluer des trajectoires sexuelles et relationnelles devenues plus diversifiées, et de l'autre, la tentation d'en rester ou de revenir à un statu quo qui apparaît porteur de sécurité émotionnelle, dans des contextes normatifs eux-mêmes en plein changement.

Pour comprendre les éventuelles « nouveautés » en matière de sexualité, il est important d'envisager les écarts et les décalages entre des scénarios culturels qui fonctionnent souvent comme des idéologies et des expériences subjectives individuelles ("intra-psychiques"). Il est aussi important d'envisager la dialectique qui relie les innovations collectives, les changements biographiques et les expériences subjectives, qui peuvent révéler des contradictions importantes.

Nous proposons d'organiser un symposium dans lequel les innovations sociales seraient envisagées en lien avec leurs retentissements dans les biographies et les

subjectivités individuelles, et réciproquement. Quels sont les acteurs sociaux qui sont à l'initiative de ces changements et ceux qui y résistent ? Et plus largement, les changements en matière de sexualité correspondent-ils à des transformations dans les rapports de genre, ou sont-ils plus autonomes de ce point de vue ?

Parmi les thèmes qui pourraient être abordés dans cette perspective :

1 : Utopies sexuelles / Imaginaires sexuels / Représentations sexuelles

Ils pourraient être envisagés sous deux aspects : des représentations, en positif ou en négatif d'univers sexuels totalement nouveaux, à la manière dont Fourier imaginait un « nouvel ordre amoureux », des œuvres de science fiction, des œuvres littéraires, ou bien encore des lieux, cadres ou milieux qui se perçoivent ou sont perçus comme des *laboratoires* d'une nouvelle manière de vivre la sexualité. Dans cette perspective, les représentations et les pratiques peuvent être abordés de façon parallèle.

2 : Mouvements sociaux et politiques

On pense principalement aux mouvements de libération sexuelle et de reconnaissance des identités : LGBTI, mouvement queer, mais aussi au mouvement féministe au sens large. Ce thème peut être replacé dans une perspective historique en revenant notamment sur les mouvements de Mai 68 en France et dans d'autres pays.

3 : Les droits sexuels / droits humains

Un nouvel espace de discussion internationale s'ouvre depuis quelques années avec la formulation de droits sexuels et de droits identitaires inspirés de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme. La sexualité se construit progressivement comme un espace spécifique de défense de droits existants et de formulation de nouveaux droits ignorés ou violés par les réglementations en vigueur. Les institutions internationales (Conférence internationale de la population et le développement (Le Caire, 1994), Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) deviennent ainsi des espaces de débat et de controverse dans le domaine de la sexualité et des rapports de sexe, de même qu'en France, les débats portant sur les lois de bio-éthique, posent la question de l'égalité et des différences en fonction du sexe et de l'orientation sexuelle.

4 : Innovations pharmaceutiques / thérapeutiques dans le champ de la médecine et de la santé sexuelle et reproductive

L'industrie pharmaceutique est au cœur de l'innovation industrielle, mais elle joue aussi un rôle moins perceptible dans la modification des normes sociales de la sexualité. De nombreux travaux ont déjà été réalisés sur les traitements des troubles sexuels masculins et féminins. Il conviendra de s'interroger aussi sur les "nouveaux paradigmes" de la prévention du VIH, fondés sur une "re-médicalisation" de la sexualité.

5 : Innovations juridiques et réglementaires (mariage homo, Pacs, etc)

Au delà du débat sur la normalisation ou la subversion des normes, on se demandera si les nouvelles formes juridiques d'union correspondent à de nouvelles attitudes en matière de sexualité.

6 : Représentations du sexuel

Quelles transformations observe t-on dans la représentation du sexe et de la sexualité, spectacles érotiques, films et vidéos pornographiques, mais aussi séquences explicites dans des films ou des publicités non étiquetés comme pornographiques ? On s'interrogera en particulier sur les mouvements culturels qui cherchent à révolutionner les représentations de la sexualité.

Comment procéder ?

Les propositions de communication seront développées sur 3000 signes maximum, espaces compris et présenteront le ou les thèmes auxquels se rattache leur intervention, l'objet de la recherche, le questionnement et la problématique, le terrain, les catégories et le nombre de personnes interrogées (ou à défaut, les corpus systématiques de sources sur lesquels ils s'appuient si ce travail n'est pas lié à un terrain).

Ces propositions devront être accompagnées d'un résumé de 1500 signes espaces compris.

Les propositions comprendront les éléments suivants dans l'ordre d'apparition:

- Nom, prénom du/des auteur-e-s
- Fonction et institution de rattachement
- Adresse mail
- Titre de la communication
- 5 mots clés
- Proposition de communication (3000 signes maximum espaces compris)
- Titre et résumé de la proposition (1500 signes espaces compris)

Les propositions doivent être adressées simultanément sous fichier word et rtf à :

Michel Bozon : booz@ined.fr , et Alain Giami : alain.giami@inserm.fr ainsi que Séverine Fanon : severine.fanon@ined.fr **au plus tard pour le 7 janvier 2011.**

Les propositions seront sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique et de l'originalité du matériau empirique mobilisé. **Les réponses aux propositions que nous aurons reçues seront envoyées à la mi février 2011.** Les résumés (1500 signes) des propositions acceptées figureront dans le volume édité pour le congrès.

Nous vous remercions de bien vouloir :

1- indiquer en objet de votre message : AFS-RT28 proposition congrès

2- nommer votre fichier de la façon suivante : nom-congrès AFS 2011.doc

Pour toute question ou problème, contacter par courrier électronique Michel Bozon ou Alain Giami

Attention : Le Congrès se tiendra du 5 au 8 juillet 2011 à Grenoble. La participation au Congrès est payante, et les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'intervenant, mais une prise en charge financière est prévue pour les étudiants et chômeurs sur demande auprès des organisateurs du congrès.